
Evaluation 4.3

ECCF 4.3	C4.3 Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations	• Respect des réglementations • Mise en sécurité des personnes et des biens • Contribution à l'amélioration de la qualité
----------	--	---

Évaluation 1 – ECCF 4.3 / C4.3 : Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations (Suivi de chantier)

Critères de la grille visés

- **Respect des réglementations** : communication des règles de sécurité, respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité.
- **Mise en sécurité des personnes et des biens** : identification des risques, vérification de l'état fonctionnel et de la conformité du matériel/machines/équipements, coordination des interventions, ajustements / alerte hiérarchique.
- **Contribution à l'amélioration de la qualité** : traçabilité (échanges/compte-rendu), identification des dysfonctionnements, proposition d'améliorations (logique d'amélioration continue de l'activité).

Durée indicative

1 h 30

Consignes

Vous répondez en vous appuyant uniquement sur les éléments de la capacité C4.3 (sécurité / hygiène / prévention des risques dans le suivi de chantier). Les réponses doivent être concrètes, structurées, centrées sur : **communication** des objectifs/consignes/règles de sécurité, **identification des risques** personnes et biens, **vérification** état fonctionnel + conformité du matériel/machines/équipements, **coordination** des interventions, **ajustements** ou **alerte** du supérieur hiérarchique, **respect** des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers) et des biens, **échanges** et **compte-rendu**.

Sujet – Étude de situation (chantier + sécurité)

Vous êtes technicien supérieur en aménagements paysagers. Vous assurez le **suivi régulier** et la **coordination des travaux** d'un chantier extérieur. Votre équipe intervient en même temps qu'une **entreprise prestataire** (coactivité). Le site présente une proximité possible de **tiers**. Le chantier expose ponctuellement à des situations inconfortables ou à risques (**bruit, chaleur, froid, manipulation de charges, blessures, chutes**) et implique une **grande vigilance** et le port d'**équipements de protection** (exemples : veste renforcée anti-coupe, chaussures de sécurité, protecteurs anti-bruit...).

Déclencheur (début de chantier) : lors du démarrage, un dysfonctionnement est signalé sur un **matériel / machine / équipement**. La coactivité commence immédiatement (prestataire sur zone). Des tiers sont susceptibles de circuler à proximité.

Événement 2 (milieu) : les **conditions climatiques** évoluent. Vous devez **apprécier l'opportunité** des interventions et décider des **ajustements nécessaires**.

Événement 3 (fin) : vous constatez un écart de respect des **règles et normes d'hygiène et de sécurité** (salariés et/ou tiers) et un risque potentiel pour des **biens**. Vous devez agir et assurer la traçabilité.

Documents à utiliser (annexes)

- **Annexe 1** : Tableau « Diagnostic risques & mise en sécurité » (à compléter)
- **Annexe 2** : Trame « Brief sécurité + coordination » (à rédiger)
- **Annexe 3** : Modèle « Compte-rendu de suivi – sécurité/hygiène/qualité » (à rédiger)

Questions

Partie 1 – Diagnostic sécurité, hygiène et réglementation (8 points)

1. **(3 pts)** À partir du sujet, identifiez **12 risques** minimum, en distinguant :
 - risques liés à la sécurité des **personnes** (salariés)
 - risques liés à la sécurité des **tiers**
 - risques liés à la sécurité des **biens**
 - risques liés au **respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité**
2. **(3 pts)** Complétez l'**Annexe 1** : choisissez **6 risques prioritaires**, évaluez **gravité** et **probabilité** (faible/moyenne/élevée) et justifiez brièvement.
3. **(2 pts)** Définissez **5 points de contrôle** (moments/objets de contrôle) permettant d'assurer la **mise en œuvre des réglementations** et la mise en sécurité sur la journée (incluant matériel/machines/équipements, coactivité, tiers, climat, hygiène).

Partie 2 – Plan d'actions : mise en sécurité personnes/biens (8 points)

4. **(3 pts)** Rédigez l'**Annexe 2** « Brief sécurité + coordination » : objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, équipements de protection, organisation de la

coactivité, vigilance tiers, modalités de vérification (état fonctionnel + conformité), modalités d'alerte hiérarchique.

5. **(3 pts)** Déclencheur : proposez vos **mesures immédiates** face au dysfonctionnement matériel, en intégrant la sécurité des salariés, des tiers et des biens, et la coordination avec le prestataire.
6. **(2 pts)** Événement 2 : expliquez comment vous **appréciez l'opportunité** des interventions au regard des conditions climatiques et quels **ajustements** vous décidez (organisation/consignes/coordination).

Partie 3 – Suivi, traçabilité et amélioration de la qualité (4 points)

7. **(2 pts)** Rédigez l'**Annexe 3** « Compte-rendu de suivi – sécurité/hygiène/qualité » en intégrant : risques observés, consignes, vérifications (état fonctionnel + conformité), dysfonctionnements, décisions d'ajustement, écart hygiène/sécurité (événement 3), suites et alerte hiérarchique éventuelle.
8. **(2 pts)** À partir des constats (déclencheur + événements), proposez **2 améliorations** pour renforcer la qualité du suivi (logique d'**amélioration continue de l'activité**) : une amélioration sur la communication/coordination, une amélioration sur le contrôle (matériel/hygiène/sécurité).

Barème sur 20

Éléments évalués	Points	Attendus alignés sur la grille
Partie 1 (Q1–Q3)	8	Identification des risques personnes/tiers/biens, points de contrôle, logique « mise en œuvre des réglementations » (règles de sécurité + hygiène), priorisation justifiée.
Partie 2 (Q4–Q6)	8	Mesures immédiates, coordination coactivité, vérification état fonctionnel + conformité, ajustements ou alerte hiérarchique, mise en sécurité personnes et biens.
Partie 3 (Q7–Q8)	4	Traçabilité (compte-rendu), échanges, intégration dysfonctionnements, propositions d'amélioration continue (qualité).

Annexes (à compléter dans la copie)

Annexe 1 – Diagnostic risques & mise en sécurité (à compléter)

Risque prioritaire (fait observé)	Personnes / tiers / biens / hygiène	Gravité (F/M/E)	Probabilité (F/M/E)	Justification (1 phrase)

Risque prioritaire (fait observé)	Personnes / tiers / biens / hygiène	Gravité (F/M/E)	Probabilité (F/M/E)	Justification (1 phrase)

Annexe 2 – Brief sécurité + coordination (à rédiger)

- **Objectifs** : ...
- **Consignes d'exécution** : ...
- **Règles de sécurité** : ...
- **Équipements de protection (exemples possibles)** : ...
- **Coactivité (coordination équipe + prestataire)** : ...
- **Vigilance tiers** : ...
- **Vérifications (état fonctionnel + conformité matériel/machines/équipements)** : ...
- **Conditions climatiques / aléas : opportunité et ajustements** : ...
- **Alerte du supérieur hiérarchique : cas + informations transmises** : ...

Annexe 3 – Compte-rendu de suivi (à rédiger)

Contexte (coactivité / tiers) : ...

Risques observés : ...

Consignes / règles communiquées : ...

Vérifications (état fonctionnel + conformité) / dysfonctionnements : ...

Décisions (ajustements / opportunité selon conditions climatiques) : ...

Écart hygiène/sécurité (événement 3) + mesures : ...

Protection des biens : ...

Suites / points à suivre : ...

Alerte hiérarchique (oui/non) + justification : ...

Corrigé (enseignant) – Évaluation 1

Partie 1 – Diagnostic

Q1 – Exemple de risques attendus (12 minimum, classés)

- **Personnes (salariés)** : bruit ; chaleur ; froid ; manipulation de charges ; blessures ; chutes ; situation à risque liée à un dysfonctionnement matériel/machine/équipement.
 - **Tiers** : présence de tiers à proximité de la zone ; exposition indirecte à une situation dangereuse en cas de coactivité mal maîtrisée ; risque accru si communication/consignes insuffisantes.
 - **Biens** : dégradation d'un matériel/machine/équipement si usage malgré dysfonctionnement ; dégradation d'un élément du site en cas de coordination
-

insuffisante ; risque sur biens en cas d'intervention maintenue alors que l'opportunité est remise en cause par les conditions climatiques.

- **Hygiène / réglementation** : écart au respect des règles et normes d'hygiène ; écart au respect des règles de sécurité ; dérive répétée si absence de correction et de points de contrôle.

Q2 – Annexe 1 (exemple complété : 6 risques prioritaires)

Risque prioritaire (fait)	Catégorie	Gravité	Probabilité	Justification
Dysfonctionnement matériel/machine/équipement au démarrage	Personnes + biens	Élevée	Moyenne	Signalement initial : risque d'incident et de dégradation si l'usage est maintenu sans vérification.
Coactivité immédiate avec prestataire	Personnes + tiers + biens	Élevée	Moyenne à élevée	Interventions simultanées : coordination indispensable pour éviter situations dangereuses et dommages.
Présence potentielle de tiers à proximité	Tiers	Moyenne à élevée	Moyenne	Circulation possible : risque si consignes/vigilance/coordination insuffisantes.
Conditions climatiques (événement 2) – opportunité à réévaluer	Personnes + biens	Moyenne	Moyenne	Évolution météo : nécessite ajustements et décision sur la poursuite des interventions.
Écart constaté aux règles d'hygiène et de sécurité (événement 3)	Hygiène / réglementation	Moyenne à élevée	Moyenne	Écart observé : risque d'incident et de répétition si non corrigé et non tracé.
Exposition au bruit (machine/équipement) – vigilance et équipements de protection	Personnes (et tiers proches)	Moyenne	Élevée	Situation fréquente sur chantier : nécessite consignes et équipements de protection adaptés.

Q3 – 5 points de contrôle (exemples attendus)

-
1. **Avant démarrage** : brief sécurité (objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, équipements de protection).
 2. **Avant utilisation** : vérification de l'état fonctionnel et de la conformité du matériel/machines/équipements (et mise à l'écart si dysfonctionnement).
 3. **Au lancement coactivité** : coordination des interventions (équipe + prestataire), clarification des zones et des consignes, vigilance tiers.
 4. **En cours (événement 2)** : appréciation de l'opportunité des interventions selon conditions climatiques et autres aléas, ajustements et re-communication.
 5. **Fin** : contrôle du respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers) et des biens, traitement d'écart et traçabilité (compte-rendu).

Partie 2 – Actions

Q4 – Annexe 2 (brief sécurité + coordination : exemple attendu)

- **Objectifs** : réaliser l'intervention en sécurité, coordonner la coactivité, protéger personnes (salariés et tiers) et biens.
- **Consignes d'exécution** : organisation par zones, consignes de signalement immédiat de tout dysfonctionnement, respect du cadre défini pour la coactivité.
- **Règles de sécurité** : vigilance, respect des consignes, adaptation en cas d'aléas, arrêt si situation non maîtrisée.
- **Équipements de protection** : rappel du port d'équipements de protection adaptés (exemples du sujet).
- **Coactivité** : coordination équipe/prestataire, points de contrôle, échanges réguliers.
- **Vigilance tiers** : consignes spécifiques, surveillance de la proximité de tiers.
- **Vérifications** : état fonctionnel + conformité du matériel/machines/équipements ; identification et traitement des dysfonctionnements.
- **Climat / aléas** : appréciation de l'opportunité, ajustements et communication des décisions.
- **Alerte hiérarchique** : si ajustements majeurs, situation non maîtrisée, dysfonctionnement compromettant la sécurité, ou écart hygiène/sécurité persistant ; transmission faits/risques/mesures/vérifications/décisions.

Q5 – Déclencheur : mesures immédiates (exemples attendus)

- **Isoler / arrêter** l'utilisation du matériel/machine/équipement concerné.
- **Vérifier** l'état fonctionnel et la conformité avant reprise (et consigner le dysfonctionnement).
- **Coordonner** immédiatement la coactivité : clarifier l'organisation, les zones, les points de contrôle.
- **Communiquer** objectifs, consignes d'exécution et règles de sécurité (incluant équipements de protection).
- **Renforcer la vigilance** vis-à-vis des tiers et la protection des biens (éviter une situation dangereuse et les dommages).

Q6 – Événement 2 : opportunité et ajustements (exemples attendus)

- **Apprécier l'opportunité** de poursuivre les interventions au regard des conditions climatiques et des aléas.

-
- **Décider des ajustements** : organisation et consignes, coordination avec prestataire, points de contrôle renforcés.
 - **Re-communiquer** les consignes/règles et tracer la décision dans le compte-rendu.

Partie 3 – Suivi / qualité

Q7 – Annexe 3 (compte-rendu : exemple attendu)

Contexte : coactivité (équipe + prestataire) avec proximité possible de tiers ; vigilance renforcée.

Risques : bruit, chaleur/froid, charges, blessures/chutes ; risques tiers ; risques biens.

Consignes : objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, équipements de protection rappelés.

Vérifications/dysfonctionnements : dysfonctionnement matériel traité ; contrôle état fonctionnel + conformité ; mise à l'écart si nécessaire.

Décisions/ajustements : opportunité réévaluée selon conditions climatiques ; ajustements décidés et communiqués.

Écart fin : écart hygiène/sécurité constaté ; action corrective immédiate ; point de contrôle renforcé.

Biens : prévention des dommages (organisation/coordination/contrôles).

Suites : points à suivre et contrôles prévus.

Alerte : alerte hiérarchique si situation non maîtrisée / ajustement majeur / dysfonctionnement compromettant la sécurité / écart persistant.

Q8 – 2 améliorations (amélioration continue : exemples attendus)

- **Amélioration communication/coordination** : formaliser un moment de brief et un re-brief systématique lors de coactivité et après aléas (conditions climatiques), avec points de contrôle explicités.
- **Amélioration contrôle** : renforcer la traçabilité des vérifications (état fonctionnel + conformité) et des écarts hygiène/sécurité (constat ? correction ? contrôle), pour fiabiliser le suivi et prévenir la répétition.

Corrigé – Évaluation 1 (ECCF 4.3 / C4.3 : sécurité, hygiène, prévention)

Partie 1 – Diagnostic sécurité, hygiène et mise en œuvre des réglementations

Q1 – Identification des risques (12 minimum, classés)

- **Personnes (salariés)** : exposition au **bruit** ; exposition à la **chaleur** ; exposition au **froid** ; **manipulation de charges** ; risques de **blessures** ; risques de **chutes** ; risque lié à un **dysfonctionnement** d'un matériel/machine/équipement.
- **Tiers** : présence de **tiers** à proximité de la zone ; exposition des tiers à une situation dangereuse si coordination/consignes insuffisantes ; risque accru en cas de coactivité non maîtrisée.
- **Biens** : dégradation d'un matériel/machine/équipement si utilisation malgré dysfonctionnement ; dégradation du site/éléments adjacents en cas d'organisation inadaptée ; risque pour les biens si intervention poursuivie alors que les conditions climatiques remettent en cause l'opportunité.
- **Hygiène et sécurité (respect des règles)** : écart au respect des **règles et normes d'hygiène et de sécurité** (salariés et tiers) ; non-respect des consignes de sécurité ; dérive répétée si absence de correction et de points de contrôle.

Q2 – Annexe 1 (exemple complété : 6 risques prioritaires)

Risque prioritaire (fait observé)	Catégorie	Gravité	Probabilité	Justification
Dysfonctionnement matériel/machine/équipement au démarrage	Personnes + biens	Élevée	Moyenne	Signalement initial : risque d'incident et de dommage si usage maintenu sans vérification (état fonctionnel + conformité).
Coactivité immédiate avec prestataire	Personnes + tiers + biens	Élevée	Moyenne à élevée	Interventions simultanées : nécessite coordination, consignes communes et points de contrôle.
Présence potentielle de tiers à proximité	Tiers	Moyenne à élevée	Moyenne	Risque si consignes/vigilance/coordination insuffisantes en bordure de zone.
Conditions climatiques (événement 2) :	Personnes + biens	Moyenne	Moyenne	Évolution météo : impose d'apprécier

Risque prioritaire (fait observé)	Catégorie	Gravité	Probabilité	Justification
opportunité à réévaluer				l'opportunité des interventions et de décider des ajustements nécessaires.
Écart au respect des règles/normes d'hygiène et de sécurité (événement 3)	Hygiène / sécurité	Moyenne à élevée	Moyenne	Écart constaté : nécessite action corrective + contrôle + traçabilité et alerte si répétition/gravité.
Exposition au bruit (machine/équipement)	Personnes (et tiers proches)	Moyenne	Élevée	Situation probable : nécessite consignes et équipements de protection (ex. protecteurs anti-bruit) + vigilance.

Q3 – 5 points de contrôle (exemples attendus)

1. **Début** : brief sécurité (objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, équipements de protection, vigilance tiers, hygiène).
2. **Avant usage / après signalement** : vérification de l'**état fonctionnel** et de la **conformité** du matériel/machines/équipements ; mise à l'écart si dysfonctionnement.
3. **Au lancement de la coactivité** : coordination équipe/prestataire (organisation des interventions, échanges, consignes communes).
4. **Milieu** : appréciation de l'**opportunité** des interventions selon conditions climatiques ; ajustements + re-communication des consignes.
5. **Fin** : contrôle du respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers) et des biens ; traitement des écarts + traçabilité.

Partie 2 – Plan d'actions : mise en sécurité des personnes et des biens

Q4 – Annexe 2 (brief sécurité + coordination : exemple attendu)

- **Objectifs** : réaliser l'intervention en sécurité, coordonner la coactivité, protéger personnes (salariés et tiers) et biens.
- **Consignes d'exécution** : organisation par zones, échanges réguliers, signalement immédiat de tout dysfonctionnement.
- **Règles de sécurité** : vigilance permanente ; respect strict des consignes ; arrêt si situation non maîtrisée ; adaptation en cas d'aléas.
- **Équipements de protection** : rappel du port d'équipements de protection adaptés (ex. veste renforcée anti-coupe, chaussures de sécurité, protecteurs anti-bruit...).
- **Coactivité** : coordination équipe/prestataire ; consignes communes ; points de

contrôle ; modalités d'échanges.

- **Tiers** : vigilance renforcée ; consignes spécifiques ; surveillance de proximité.
- **Vérifications** : contrôle état fonctionnel + conformité ; identification et traitement des dysfonctionnements ; mise à l'écart si nécessaire.
- **Climat/aléas** : appréciation de l'opportunité ; ajustements ; re-communication des consignes.
- **Alerte hiérarchique** : si sécurité compromise, situation non maîtrisée, ajustements majeurs, dysfonctionnement compromettant la sécurité, écart persistant/répété ; transmettre faits/risques/mesures/vérifications/décisions.

Q5 – Déclencheur (dysfonctionnement) : mesures immédiates attendues

- **Arrêter / isoler** l'utilisation du matériel/machine/équipement concerné.
- **Vérifier** l'état fonctionnel et la conformité avant toute reprise ; consigner l'anomalie.
- **Coordonner** immédiatement la coactivité : organisation, zones, consignes communes, points de contrôle.
- **Communiquer** objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, port des équipements de protection.
- **Renforcer la vigilance** vis-à-vis des tiers et la protection des biens (prévenir situation dangereuse et dommages).

Q6 – Événement 2 (conditions climatiques) : opportunité et ajustements attendus

- **Apprécier l'opportunité** de poursuivre les interventions au regard des conditions climatiques.
- **Décider les ajustements nécessaires** : organisation, consignes, coordination et points de contrôle renforcés.
- **Re-communiquer** les règles/consignes et assurer la traçabilité (annexe/compte-rendu).
- **Alerter** le supérieur hiérarchique si l'ajustement est majeur, si la situation n'est pas maîtrisée ou si un arbitrage est nécessaire.

Partie 3 – Suivi, traçabilité et amélioration de la qualité

Q7 – Annexe 3 (compte-rendu : exemple attendu)

Contexte : coactivité (équipe + prestataire) avec proximité possible de tiers ; vigilance renforcée.

Risques observés : bruit, chaleur/froid, charges, blessures/chutes ; risques tiers ; risques biens.

Consignes/règles : objectifs, consignes d'exécution et règles de sécurité communiqués ; équipements de protection rappelés ; hygiène rappelée.

Vérifications/dysfonctionnements : dysfonctionnement matériel identifié ; vérification état fonctionnel + conformité ; mise à l'écart et décision prise ; traçabilité assurée.

Décisions/ajustements : opportunité réévaluée selon conditions climatiques ; ajustements

décidés et communiqués ; points de contrôle renforcés.

Écart fin : écart hygiène/sécurité constaté ; action corrective immédiate ; contrôle renforcé ; protection des biens prise en compte.

Suites : points à suivre, contrôles à maintenir, échanges à poursuivre.

Alerte : alerte hiérarchique si sécurité compromise, dysfonctionnement majeur, situation non maîtrisée ou écart persistant/répété ; informations transmises : faits, risques, mesures, vérifications, décisions et besoins.

Q8 – Deux améliorations (amélioration continue : exemples attendus)

- **Communication/coordination** : systématiser un brief initial et un re-brief lors de coactivité et après aléas (conditions climatiques), avec points de contrôle explicités et consignes communes.
- **Contrôles** : renforcer la traçabilité des vérifications (état fonctionnel + conformité) et la gestion des écarts hygiène/sécurité (constat ? correction ? contrôle) pour éviter la répétition et fiabiliser le suivi.

Évaluation 2 – ECCF 4.3 / C4.3 : Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations (Suivi de chantier)

Critères de la grille visés

- **Respect des réglementations** : communication des règles de sécurité, respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers).
- **Mise en sécurité des personnes et des biens** : identification des risques, coordination des interventions, vérification état fonctionnel + conformité du matériel/machines/équipements, ajustements / alerte hiérarchique.
- **Contribution à l'amélioration de la qualité** : identification des dysfonctionnements, échanges liés au suivi avec le commanditaire, traçabilité, proposition d'amélioration continue.

Durée indicative

1 h 30

Consignes

Réponses strictement centrées sur C4.3 (sécurité/hygiène/prévention dans le suivi de chantier). Vous devez montrer : communication des objectifs/consignes/règles de sécurité, identification des risques personnes et biens, vérifications, coordination, ajustements ou alerte du supérieur hiérarchique, respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers) et des biens, échanges et compte-rendu, logique d'amélioration continue

de l'activité.

Sujet – Étude de situation (variante proche)

Vous assurez le suivi régulier d'un chantier extérieur. Le chantier est conduit par votre équipe et une entreprise prestataire. Le site est fréquenté : présence possible de **tiers** à proximité. Des situations à risques sont possibles (bruit, chaleur/froid, manipulation de charges, blessures, chutes) et imposent **vigilance** et port d'**équipements de protection**.

Déclencheur : en début d'intervention, vous constatez une incohérence entre l'organisation prévue et la réalité de la coactivité : une zone est partagée sans consignes explicitement rappelées. Un dysfonctionnement est ensuite identifié sur un matériel/machine/équipement.

Événement 2 : une évolution des conditions climatiques conduit à réévaluer l'opportunité des interventions et à décider d'ajustements.

Événement 3 : en fin de séquence, un écart au respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité est observé (salariés et/ou tiers) et fait apparaître un risque pour des biens ; vous devez décider, tracer, et organiser les échanges nécessaires.

Documents fournis (annexes)

- **Annexe 1** : Grille « Contrôles & coordination » (points de contrôle + responsable + moment)
- **Annexe 2** : Fiche « Vérifications – matériel/machines/équipements » (état fonctionnel + conformité + dysfonctionnements)
- **Annexe 3** : Compte-rendu « Échanges de suivi » (supérieur hiérarchique / commanditaire le cas échéant)

Questions

Partie 1 – Respect des réglementations : consignes, règles, hygiène/sécurité (7 points)

1. **(3 pts)** Rédigez un **message de communication** (brief) destiné à l'équipe et au prestataire, incluant : objectifs, consignes d'exécution, règles de sécurité, vigilance, équipements de protection, tiers, hygiène.
2. **(2 pts)** Décrivez **2 situations** dans lesquelles vous devez **rappeler** et faire respecter les règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et tiers) et des biens, en lien avec le sujet (coactivité, tiers, fin de chantier).
3. **(2 pts)** Complétez l'**Annexe 1** : proposez **5 points de contrôle** qui matérialisent la mise en œuvre des réglementations (règles de sécurité + hygiène) sur la séquence.

Partie 2 – Mise en sécurité personnes/biens : vérifications, coordination,

ajustements (9 points)

4. **(3 pts)** Coactivité : expliquez comment vous **coordonnez les interventions** (équipe + prestataire) et comment vous sécurisez la zone avec présence possible de tiers.
5. **(4 pts)** Dysfonctionnement : complétez l'**Annexe 2** en précisant : ce que vous vérifiez (état fonctionnel + conformité), comment vous identifiez et traitez le dysfonctionnement, quelles décisions immédiates vous prenez.
6. **(2 pts)** Conditions climatiques : expliquez comment vous **appréciez l'opportunité** des interventions et quels **ajustements** vous décidez ; précisez dans quels cas vous **alertez le supérieur hiérarchique**.

Partie 3 – Qualité : échanges de suivi, traçabilité, amélioration continue (4 points)

7. **(2 pts)** Rédigez l'**Annexe 3** : un compte-rendu d'échanges lié au suivi (avec le supérieur hiérarchique et le commanditaire le cas échéant) intégrant : risques, consignes, vérifications, dysfonctionnements, décisions, écart fin de chantier, suites.
8. **(2 pts)** Proposez **2 actions** d'amélioration continue de l'activité (qualité) issues de ce suivi : une action sur la coordination/communication, une action sur les contrôles (matériel/hygiène/sécurité).

Barème sur 20

Éléments évalués	Points	Lien direct avec la grille
Partie 1 (Q1–Q3)	7	Respect des réglementations : consignes, règles de sécurité, hygiène, vigilance, prise en compte salariés/tiers/biens.
Partie 2 (Q4–Q6)	9	Mise en sécurité : coordination, vérification état fonctionnel + conformité, identification des dysfonctionnements, ajustements ou alerte hiérarchique, protection biens.
Partie 3 (Q7–Q8)	4	Qualité : échanges liés au suivi, traçabilité, amélioration continue de l'activité.

Annexes

Annexe 1 – Grille « Contrôles & coordination »

Point de contrôle	Moment (début / milieu / fin)	Responsable (Conducteur de travaux / chef d'équipe)	Objectif sécurité/hygiène/biens

Point de contrôle	Moment (début / milieu / fin)	Responsable (Conducteur de travaux / chef d'équipe)	Objectif sécurité/hygiène/biens

Annexe 2 – Vérifications « matériel/machines/équipements »

Élément	État fonctionnel (constat)	Conformité (constat)	Dysfonctionnement identifié	Décision immédiate
Matériel/machine /équipement concerné				
Autre élément contrôlé				

Annexe 3 – Compte-rendu « échanges de suivi »

Destinataires : supérieur hiérarchique (et commanditaire le cas échéant)

Contexte / coactivité / tiers : ...

Risques identifiés (personnes/tiers/biens) : ...

Consignes / règles communiquées : ...

Vérifications (état fonctionnel + conformité) / dysfonctionnements : ...

Décisions (coordination, ajustements, opportunité selon conditions climatiques) : ...

Écart fin de séquence (hygiène/sécurité/biens) + traitement : ...

Suites / points à suivre : ...

Alerte (oui/non) + justification : ...

Corrigé (enseignant) – Évaluation 2

Partie 1 – Respect des réglementations

Q1 – Brief (exemple attendu)

Objectifs : mener l'intervention en sécurité, coordonner équipe et prestataire, protéger personnes (salariés et tiers) et biens.

Consignes d'exécution : organisation par zones ; échanges réguliers ; signalement immédiat des dysfonctionnements ; respect du cadre de coactivité.

Règles de sécurité : vigilance permanente ; application des consignes ; adaptation si aléas ; arrêt si situation non maîtrisée.

Équipements de protection : rappel du port d'équipements de protection adaptés (exemples du sujet : veste renforcée anti-coupe, chaussures de sécurité, protecteurs anti-bruit...).

Tiers : vigilance renforcée ; consignes spécifiques ; surveillance de proximité.

Hygiène : respect des règles et normes d'hygiène ; correction immédiate des écarts.

Q2 – Deux situations de rappel des règles (exemples attendus)

- **Au démarrage coactivité** : rappel des règles de sécurité et consignes d'exécution communes à l'équipe et au prestataire, pour éviter situation dangereuse et dommages aux biens.
- **En fin de séquence** : écart constaté aux règles et normes d'hygiène et de sécurité : rappel, correction immédiate, contrôle et traçabilité.

Q3 – Annexe 1 (exemple : 5 points de contrôle)

Point de contrôle	Moment	Responsable	Objectif
Brief sécurité (objectif s/consignes/règles)	Début	TS	Mise en œuvre des règles de sécurité/hygiène
Vérification état fonctionnel + conformité des matériels/machines/équipements	Début (et après incident)	TS	Sécuriser personnes et biens, identifier dysfonctionnements
Coordination coactivité (zones/échanges)	Début + suivi	TS	Limiter risques liés à interventions simultanées
Opportunité selon conditions climatiques + ajustements	Milieu	TS	Décider ajustements nécessaires / alerte si besoin
Contrôle fin : règles hygiène/sécurité + protection biens	Fin	TS	Corriger écarts + traçabilité + prévention répétition

Partie 2 – Mise en sécurité

Q4 – Coordination (exemple attendu)

- Définir l'organisation de la coactivité : qui intervient où/quand ; échanges réguliers.
- Communiquer objectifs/consignes/règles de sécurité à l'équipe et au prestataire.
- Maintenir vigilance sur tiers ; intégrer protection des biens dans l'organisation et les contrôles.

Q5 – Annexe 2 (vérifications + dysfonctionnement : exemple)

Élément	État fonctionnel	Conformité	Dysfonctionnement	Décision immédiate
Matériel/machine /équipement concerné	État fonctionnel non garanti (signalement/constat)	Conformité à vérifier	Dysfonctionnement identifié	Arrêt / mise à l'écart + vérification avant reprise + traçabilité
Autre élément contrôlé	Fonctionnel	Conforme	Aucun	Maintien avec points de contrôle

Q6 – Conditions climatiques : opportunité / ajustements / alerte (exemple attendu)

- **Opportunité** : réévaluer la poursuite des interventions selon conditions climatiques et autres aléas.
- **Ajustements** : adapter organisation/consignes/coordination ; re-communiquer les règles.
- **Alerte hiérarchique** : si ajustements majeurs, situation non maîtrisée, dysfonctionnement compromettant la sécurité, écart répété ou besoin d'arbitrage ; transmettre faits/risques/mesures/vérifications/décisions.

Partie 3 – Qualité

Q7 – Annexe 3 (compte-rendu d'échanges : exemple attendu)

Destinataires : supérieur hiérarchique (et commanditaire le cas échéant).

Contexte : coactivité en place, tiers possibles, vigilance renforcée.

Risques : bruit/chaleur-froid/charges/blessures-chutes, risques tiers, risques biens.

Consignes : objectifs/consignes/règles de sécurité communiqués ; équipements de protection rappelés ; hygiène rappelée.

Vérifications : contrôle état fonctionnel + conformité ; dysfonctionnement identifié et traité (mise à l'écart + décision).

Décisions : coordination ajustée ; opportunité réévaluée selon conditions climatiques ; ajustements décidés.

Écart fin : écart hygiène/sécurité observé + action corrective + contrôle + traçabilité ; risque biens pris en compte.

Suites : points de contrôle supplémentaires ; suivi des décisions.

Alerte : réalisée si nécessaire selon gravité/maîtrise/impact.

Q8 – Deux actions d'amélioration continue (exemples attendus)

-
- **Coordination/communication** : systématiser un brief initial et un re-brief lors de coactivité et après aléas (conditions climatiques), avec points de contrôle annoncés.
 - **Contrôles** : renforcer la traçabilité des vérifications (état fonctionnel + conformité) et la gestion des écarts hygiène/sécurité (constat ? correction ? contrôle), afin d'améliorer la qualité du suivi.

Corrigé – Évaluation 2 (ECCF 4.3 / C4.3 : sécurité, hygiène, prévention)

Partie 1 – Respect des réglementations : consignes, règles, hygiène/sécurité

Q1 – Message de communication (brief) à l'équipe et au prestataire (exemple attendu)

Objectifs : assurer la réalisation des interventions en sécurité, coordonner la coactivité, protéger les personnes (salariés et tiers) et les biens.

Consignes d'exécution : organisation par zones ; échanges réguliers ; consignes communes équipe/prestataire ; signalement immédiat de tout dysfonctionnement matériel/machine/équipement.

Règles de sécurité : vigilance permanente ; respect strict des consignes ; arrêt/ajustement si situation non maîtrisée ; adaptation en cas d'aléas (notamment conditions climatiques).

Équipements de protection : rappel du port d'équipements de protection adaptés (exemples possibles : veste renforcée anti-coupe, chaussures de sécurité, protecteurs anti-bruit...).

Tiers : vigilance renforcée à proximité ; consignes spécifiques ; contrôle régulier de la zone en bordure.

Hygiène : respect des règles et normes d'hygiène ; correction immédiate des écarts ; contrôle en fin de séquence.

Q2 – Deux situations de rappel et de mise en application des règles (exemples attendus)

- **Situation 1 (début / coactivité)** : rappel des règles de sécurité et des consignes d'exécution communes à l'équipe et au prestataire ; organisation/coordination clarifiées pour éviter situation dangereuse pour salariés/tiers et dommages aux biens.

- **Situation 2 (fin / écart constaté) :** écart au respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité (salariés et/ou tiers) et risque pour des biens : rappel, action corrective immédiate, contrôle et traçabilité ; alerte hiérarchique si répétition/gravité.

Q3 – Annexe 1 « Contrôles & coordination » (exemple complété : 5 points)

Point de contrôle	Moment	Responsable	Objectif sécurité/hygiène/biens
Brief sécurité (objectifs/consignes/règles/équipements de protection)	Début	Conducteur ou chef d'équipe	Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène ; clarifier vigilance tiers
Vérification état fonctionnel + conformité matériel/machines/équipements	Début + après incident	Chef d'équipe	Mise en sécurité personnes/biens ; identification des dysfonctionnements
Coordination coactivité (organisation des interventions + échanges)	Début + suivi	Conducteur de travaux	Réduire risques liés aux interventions simultanées ; protéger biens
Opportunité selon conditions climatiques + ajustements	Milieu	Chef d'équipe	Décider ajustements nécessaires ; re-communication des consignes
Contrôle fin : règles hygiène/sécurité + biens + traçabilité	Fin	Conducteur de travaux	Corriger écarts ; prévenir répétition ; assurer compte-rendu et échanges

Partie 2 – Mise en sécurité : coordination, vérifications, ajustements / alerte

Q4 – Coordination des interventions + sécurité tiers (exemple attendu)

- Clarifier l'organisation de la coactivité : qui intervient où/quand ; consignes communes ; échanges réguliers de suivi.
- Communiquer objectifs/consignes/règles de sécurité à l'équipe et au prestataire.
- Renforcer la vigilance vis-à-vis des tiers : consignes spécifiques et contrôle régulier des zones à proximité.
- Intégrer la protection des biens dans l'organisation et dans les points de contrôle (prévenir dommages liés à coactivité/anomalies).

Q5 – Annexe 2 « Vérifications matériel/machines/équipements » (exemple complété)

Élément	État fonctionnel (constat)	Conformité (constat)	Dysfonctionnement identifié	Décision immédiate

Élément	État fonctionnel (constat)	Conformité (constat)	Dysfonctionnement identifié	Décision immédiate
Matériel/machine /équipement concerné	État fonctionnel non garanti (signalement/constat)	Conformité à vérifier	Dysfonctionnement confirmé / suspecté	Arrêt / mise à l'écart ; vérification avant reprise ; traçabilité ; ajustement organisation
Autre élément contrôlé	Fonctionnel	Conforme	Aucun	Maintien avec points de contrôle

Q6 – Conditions climatiques : opportunité / ajustements / alerte (exemple attendu)

- **Opportunité** : réévaluer la poursuite des interventions au regard des conditions climatiques et des aléas.
- **Ajustements** : adapter l'organisation et les consignes ; re-communiquer les règles ; renforcer points de contrôle si nécessaire.
- **Alerte hiérarchique** : si ajustement majeur, situation non maîtrisée, dysfonctionnement compromettant la sécurité, écart hygiène/sécurité persistant/répété, ou besoin d'arbitrage ; transmettre faits/risques/mesures/vérifications/décisions.

Partie 3 – Qualité : échanges, traçabilité, amélioration continue

Q7 – Annexe 3 « Compte-rendu d'échanges de suivi » (exemple attendu)

Destinataires : supérieur hiérarchique (et commanditaire le cas échéant).

Contexte : coactivité (équipe + prestataire) ; tiers possibles ; vigilance renforcée.

Risques : bruit/chaleur-froid/charges/blessures-chutes ; risques tiers ; risques biens.

Consignes : objectifs/consignes/règles de sécurité communiqués ; équipements de protection rappelés ; hygiène rappelée.

Vérifications/dysfonctionnements : contrôle état fonctionnel + conformité ; dysfonctionnement identifié ; mise à l'écart ; décisions prises et tracées.

Décisions : coordination ajustée ; opportunité réévaluée selon conditions climatiques ; ajustements décidés et communiqués.

Écart fin : écart hygiène/sécurité observé + action corrective + contrôle + protection des biens prise en compte.

Suites : points de contrôle supplémentaires ; suivi des décisions ; prévention de la répétition.

Alerte : alerte hiérarchique si nécessaire selon gravité/maîtrise/impact ; informations

transmises : faits, risques, mesures, vérifications, décisions et besoins.

Q8 – Deux actions d'amélioration continue (exemples attendus)

- **Coordination/communication** : formaliser systématiquement brief initial + re-brief lors de coactivité et après aléas (conditions climatiques), avec points de contrôle annoncés et consignes communes.
- **Contrôles** : renforcer la traçabilité des vérifications (état fonctionnel + conformité) et la gestion des écarts (constat ? correction ? contrôle) pour améliorer la qualité du suivi.

Evaluation 3

Étude de cas – Suivi de chantier : sécuriser les personnes et les biens (focus mini-pelle, balisage/EPC et EPI)(Évaluation – énoncé + annexes à compléter)

A) Titre et contexte

Contexte professionnel Vous êtes technicien supérieur en aménagements paysagers. Votre hiérarchie vous délègue le suivi régulier et la coordination d'un chantier proche d'une zone résidentielle. À ce titre, vous devez communiquer sur les objectifs, les consignes d'exécution et les règles de sécurité, identifier les risques liés à la sécurité des personnes et des biens, vérifier l'état fonctionnel et la conformité du matériel, et veiller au respect des règles et normes d'hygiène.

Environnement de travail. Chantier extérieur en site semi-ouvert, avec conditions climatiques susceptibles d'évoluer. Présence potentielle de tiers/usagers (riverains, piétons). Coactivité possible avec un prestataire (livraison / sous-traitance). Support : chantier de création d'accès et de zone plantée dans une résidence (copropriété) occupée.

B) Données "dossier"

Élément	Informations utiles au suivi (orientation sécurité / hygiène)
Nature du chantier	Réfection d'une allée piétonne + création d'une zone plantée en pied d'immeuble

Élément	Informations utiles au suivi (orientation sécurité / hygiène) (décapage, terrassement léger, pose de bordures, mise en place de matériaux, plantations, finitions).
Zone d'intervention	Accès depuis une voie interne de résidence ; stationnements à proximité ; cheminements piétons maintenus ; zone de travail à organiser, baliser et coordonner.
Équipe	Équipe interne : 1 chef d'équipe + 3 ouvriers. Interventions ponctuelles : fournisseur (livraison de matériaux), éventuellement un prestataire (benne / évacuation).
Ressources	Mini-pelle 2,5 t (avec godet de curage + godet tranchée), plaque vibrante (compacteur), camion-benne 3,5 t, outillage (découpe, manutention), EPI et matériel de balisage.
Points de vigilance	Circulation engins/piétons, angles morts mini-pelle, zone de giration, manutentions, bruit/poussières, stabilité du sol en bordure de tranchée, organisation des stockages, balisage (EPC), port des EPI, coordination des livraisons.
Aléas possibles	Évolution météo (pluie/vent), modification de circulation interne (entrée/sortie), dysfonctionnement matériel, présence imprévue de tiers, livraison décalée, écart au port des EPI.
Situations à risques plausibles (faits observables sur site)	Utilisation d'une mini-pelle à proximité immédiate d'ouvriers (guidage, réglages, manutentions). Circulation de piétons (résidents) le long de la zone. Coactivité avec livraison (camion) sur la même voie interne. Compactage avec plaque vibrante près d'une zone de passage. Manutention de bordures et sacs. Risque de heurt/écrasement, trébuchement, projection, bruit, poussières, TMS.

C) Problématique (déclencheur)

Lors d'une visite de suivi en début de matinée (J3 du chantier), vous constatez les éléments suivants :

1. Mini-pelle en état de fonctionnement mais situation de travail "tendue" :
 - L'opérateur doit réaliser des décaissements et un réglage de forme sur 20 m

linéaires.

- Deux ouvriers travaillent à moins de 3 mètres de la zone de giration (préparation des bordures et réglage manuel).
- Le chef d'équipe indique qu'il "faut aller vite" car une livraison de gravier stabilisé est annoncée dans 45 minutes.

2. Balisage/EPC insuffisamment lisible :

- Le balisage actuel est partiel (quelques cônes), sans séparation claire entre zone engin, zone piétons et zone stockage.
- Une entrée piétonne de l'immeuble débouche à proximité de la zone de manœuvre de la mini-pelle.

3. EPI : situations hétérogènes dans l'équipe :

- Un ouvrier a ses chaussures de sécurité mais pas de casque ; un autre porte des lunettes mais pas de protection auditive alors que la plaque vibrante est prévue ensuite.
- Le chef d'équipe dit : "On fera un point après la livraison."

4. Présence de tiers :

- Un résident traverse la zone en bordure, téléphone à l'oreille, et s'engage dans l'espace proche de l'engin (sans conscience du risque).

Objectif : Sécuriser immédiatement les personnes (salariés + tiers/usagers) et les biens (matériel, éléments du site), tout en maintenant une organisation de chantier cohérente. Vous devez décider des mesures préventives et correctives, planifier les points de contrôle, formaliser la communication sécurité et déterminer quand alerter votre supérieur hiérarchique.

D) Travail demandé aux apprenants

1. Repérer et hiérarchiser les risques (personnes / biens)

À partir du déclencheur, listez les situations de risque liées :

- à la mini-pelle (zone de giration, angles morts, proximité, guidage),
- à la coactivité (livraison, circulation interne),
- aux tiers/usagers,
- au compactage à venir,
- aux manquements EPI,
- à l'organisation (stockage, cheminements).

Hiérarchisez-les (gravité / probabilité qualitatives : faible / moyenne / élevée).

Vous justifierez brièvement vos classements.

2. Définir les consignes de sécurité à communiquer (brief "avant reprise")

Rédigez un brief sécurité opérationnel (10–12 lignes maximum) :

-
- consignes engins (mini-pelle),
 - règles de circulation piétons / engins,
 - rôle du guide (si vous le retenez) et distances,
 - consignes EPI/EPC,
 - conduite à tenir en cas de tiers à proximité.

Précisez à qui vous communiquez ces consignes (équipe interne, livreur, éventuel prestataire, et modalités d'information aux résidents si nécessaire).

3. Proposer des mesures immédiates + des mesures de prévention/organisation

3.1 Mesures immédiates (correctives)

Indiquez ce que vous décidez "tout de suite" pour maîtriser la situation avant de continuer :

- sur la mini-pelle (poursuite, pause, changement de méthode, repositionnement),
- sur la présence des ouvriers à proximité,
- sur le balisage/EPC,
- sur l'accès des tiers.

3.2 Mesures de prévention/organisation (pour la suite de la journée) Proposez des mesures pérennes à mettre en place :

- zonage (zone engin / zone piétons / zone stockage / zone livraison),
- organisation des circulations,
- planification et points de contrôle,
- coordination avec la livraison,
- stratégie de prévention des écarts EPI.

4. Contrôler l'état fonctionnel et la conformité (matériels, EPC, EPI)

Expliquez ce que vous devez vérifier :

- sur la mini-pelle,
- sur la plaque vibrante,
- sur le matériel de balisage,
- sur les EPI.

Indiquez quoi faire en cas d'anomalie ou de non-conformité (arrêt/isollement, remplacement, réorganisation, traçabilité), et à quel moment vous alertez votre supérieur hiérarchique.

5. Formaliser un mini "point sécurité" de suivi (traçabilité)

Proposez un format court de suivi :

- quoi noter (faits, risques, décisions, responsables, délais),
- comment rendre compte (support et moment),
- quels indicateurs/observations suivre,
- quand et pourquoi alerter votre hiérarchie.

E) Annexes (à utiliser et compléter)

Annexe 1 – Fiche d’observation sécurité (personnes / biens) Consigne : compléter au fil du suivi. Évaluation qualitative : faible / moyenne / élevée.

Situation observée	Risque (personnes / biens)	Gravité (F/M/E)	Probabilité (F/M/E)	Mesure immédiate	Mesure de prévention / organisation	Responsabilité	Échéance
--------------------	----------------------------	-----------------	---------------------	------------------	-------------------------------------	----------------	----------

Annexe 2 – Plan de balisage / zonage (EPC) – schéma à compléter Consigne : sans dessin technique, vous schématisez en vue simple la zone et vous légendez (Bâtiments + zone chantier). À produire : un plan très simplifié (à main levée) + une légende.

Éléments obligatoires à faire figurer :

- Entrées/sorties piétons (résidents)
- Zone engin (mini-pelle) et zone de giration
- Zone “interdite au public”
- Cheminement piétons sécurisé (déviation si nécessaire)
- Zone de stockage matériaux
- Zone livraison (arrêt camion / manœuvre)
- Position des EPC (barrières, cônes, rubalise, panneaux “chantier interdit”, etc.)
- Point “brief sécurité” (lieu de regroupement)

Annexe 3 – Checklist de contrôle mini-pelle (avant reprise) Consigne : cocher et commenter si besoin.

Point de contrôle	OK / NOK	Commentaire / action
Avertisseur sonore / klaxon		
Gyrophare / signalisation		
Rétroviseurs / visibilité / propreté cabine		
Ceinture de sécurité		
Organes de commande (fluidité, retour au neutre)		
État des flexibles / absence de fuite		
État du godet / attache / axes		
Stabilité / état des chenilles		
Zone de travail dégagée (sol, obstacles, tiers)		
Dispositif de consignation /		

Point de contrôle arrêt machine si besoin	OK / NOK	Commentaire / action
--	----------	----------------------

Annexe 4 – Registre EPI (choix, port, justification) Consigne : compléter par tâche. Vous devez justifier le choix.

Tâche	Risques principaux	EPI obligatoires (à indiquer)	Justification (1–2 phrases)	Contrôle du port (qui ? quand ?)	Écart constaté ? action corrective
Conduite mini-pelle / guidage Découpe / pose bordures Compactage plaque vibrante Manutentions / évacuation					

Annexe 5 – Brief sécurité (texte court à produire) Consigne : rédiger ci-dessous votre brief sécurité “avant reprise” (10–12 lignes).

[Zone de rédaction]

Annexe 6 – Compte-rendu de visite / non-conformités et actions correctives (format court) Consigne : 8 à 12 lignes maximum.

Date : Chantier : Présents :

1. Point sécurité (personnes/biens) :
2. Risques identifiés / situations observées :
3. Mesures immédiates prises :
4. Ajustements organisationnels décidés (balisage, circulations, coactivité) :
.....
5. Contrôles réalisés (engins / EPC / EPI) :
6. Points à suivre / échéances :
7. Alerte hiérarchie (oui/non) – motif :

Référence de structure (plan A ? E) : ce sujet reprend le plan du modèle “Étude de cas – Suivi de chantier : sécuriser les personnes et les biens”

B) Corrigé des questions

B) Corrigé des questions

1. Repérer et hiérarchiser les risques (personnes / biens)

1.1 Risques liés à la mini-pelle (situation de travail "tendue") Principaux dangers :

- Heurt/écrasement d'un ouvrier par la mini-pelle (zone de giration, déplacement, rotation tourelle, godet en mouvement).
- Coincement/écrasement d'un pied ou d'une jambe lors d'un mouvement imprévu (travail à moins de 3 m).
- Collision avec un tiers (résident) entrant dans la zone d'évolution.
- Projection de matériaux (terre, gravillons) lors du curage/décaissement.
- Dommages matériels : heurt d'éléments existants (bordures, murets), dégradation des abords, arrachement réseau superficiel.

Hiérarchisation (qualitative) :

- Heurt/écrasement (personnes) : Gravité ÉLEVÉE / Probabilité MOYENNE à ÉLEVÉE (proximité, contraintes de délai, balisage faible, tiers présents).
- Collision tiers : Gravité ÉLEVÉE / Probabilité ÉLEVÉE (tiers déjà observé).
- Projection : Gravité MOYENNE / Probabilité MOYENNE.
- Dommages matériels : Gravité MOYENNE / Probabilité MOYENNE.

1.2 Risques liés à la coactivité (livraison dans 45 minutes)

- Interaction camion-livraison / mini-pelle / piétons sur voie interne.
- Manœuvres camion (angles morts, recul) + piétons.
- Pression temporelle ? dégradation des pratiques (contournement règles, EPI non portés, balisage "vite fait").

Hiérarchisation :

- Manœuvre camion + piétons : Gravité ÉLEVÉE / Probabilité MOYENNE à ÉLEVÉE (site occupé).
- Pression temporelle : Gravité variable mais facteur aggravant ; Probabilité ÉLEVÉE.

1.3 Risques liés aux tiers/usagers

- Intrusion dans zone engin (observée).
- Trébuchement/chute sur obstacles (cônes, matériaux, tranchée, dévers).
- Conflit d'usage, incompréhension si signalisation insuffisante.

Hiérarchisation :

-
- Intrusion en zone engin : Gravité ÉLEVÉE / Probabilité ÉLEVÉE.
 - Chute/trébuchement : Gravité MOYENNE / Probabilité MOYENNE.

1.4 Risques liés à la plaque vibrante (à venir)

- Bruit (atteinte auditive), vibration (TMS), projection de graviers.
- Risque de heurt aux pieds si manœuvre maladroite (zone exiguë, présence tiers).

Hiérarchisation :

- Bruit sans protections auditives : Gravité MOYENNE à ÉLEVÉE (selon durée) / Probabilité ÉLEVÉE.
- Projection : Gravité FAIBLE à MOYENNE / Probabilité MOYENNE.

1.5 Risques liés aux manquements EPI

- Absence de casque à proximité engin : risque de choc/impact.
- Absence de protections auditives : risque de sur-exposition au bruit.
- Lunettes non portées selon tâches : risque projections.
- Gants/chaussures : coupures/écrasements (bordures, manutentions).

Hiérarchisation :

- EPI non conformes près engin : Gravité ÉLEVÉE / Probabilité MOYENNE.
- Risque auditif : Gravité MOYENNE à ÉLEVÉE / Probabilité ÉLEVÉE.

Attendu essentiel : l'étudiant doit montrer qu'il comprend que la proximité engin-personnes + intrusion tiers = combinaison "critique" nécessitant action immédiate.

2. Définir les consignes de sécurité à communiquer (brief "avant reprise")

Exemple de brief attendu (10–12 lignes, opérationnel) :

- "Arrêt immédiat de l'évolution de la mini-pelle tant que la zone n'est pas sécurisée et balisée."
- "Création d'une zone engin matérialisée : personne à l'intérieur de la zone de giration ; distance minimale de sécurité définie (ex. 5 m, ajustée au site)."
- "Un seul guide si nécessaire : positionné visible de l'opérateur, hors trajectoire, communication claire (gestes normalisés, arrêt immédiat en cas de doute)."
- "Cheminement piéton sécurisé et séparé : accès aux entrées d'immeuble maintenu mais dévié, interdiction d'accès au public à la zone engin."
- "EPI obligatoires : casque, chaussures, gants, haute visibilité ; lunettes selon projection ; protections auditives pour compactage ; interdiction de travailler sans

EPI.”

- “Avant la livraison : zone camion définie, manœuvres encadrées, circulation piétons interrompue localement si nécessaire, signaleur désigné.”
- “En cas de tiers entrant : arrêt machine immédiat, rappel consigne, réorientation du tiers par un membre de l’équipe.”

À qui communiquer :

- Équipe interne : brief collectif “5 minutes” avant reprise.
- Livreur : consignes à l’arrivée (zone de manœuvre, vitesse, signaleur).
- Résidents : information simple si possible (affichage A4 à l’entrée + rubalise + panneau “déviation piétons” ; si copropriété : informer gardien/syndic).

Point clé : on attend une consigne “arrêt – sécuriser – reprendre”, et une logique EPC avant EPI.

3. Proposer des mesures immédiates + des mesures de prévention/organisation

3.1 Mesures immédiates (correctives) – attendues

Décision immédiate prioritaire :

- Stopper temporairement les mouvements de la mini-pelle (pas forcément arrêt du chantier, mais arrêt de l’évolution) tant que :
 1. la zone engin n’est pas matérialisée,
 2. les ouvriers ne sont pas repositionnés hors zone,
 3. un cheminement tiers n’est pas sécurisé,
 4. les EPI de base ne sont pas portés.

Actions correctives concrètes :

- Repositionner les ouvriers : ils passent sur une tâche hors zone engin (préparation bordures en zone stockage) ou se mettent “hors giration” avec distance de sécurité.
- Mettre en place immédiatement un balisage renforcé :
 - barrières mobiles ou rubalise + piquets (selon matériel), complétés par cônes,
 - panneaux “Accès interdit / Chantier”, “Déviation piétons”,
 - matérialisation d’un couloir piétons séparé.
- Écarter les tiers : un membre de l’équipe (ou vous-même) réoriente le résident et verbalise la règle, puis mise en place de la déviation.
- EPI : exigence immédiate du port complet pour reprise (casque, hi-vis, chaussures, gants). Mise à disposition des protections auditives pour la phase compactage.
- Définir un “point de regroupement” et lancer le brief avant reprise.

3.2 Mesures de prévention/organisation – attendues (pour la suite de journée)

Organisation spatiale :

- Zonage formalisé :
 - Zone engin (accès strictement réservé),
 - Zone piétons déviée (protégée et lisible),
 - Zone stockage (hors circulation),
 - Zone livraison (arrêt camion + déchargement),
 - Zone compactage (séparée si possible).
- Marquage visuel clair et continu (pas “quelques cônes”).

Organisation temporelle :

- Planifier les séquences à risque :
 - Phase mini-pelle seule (sans ouvriers au contact),
 - Phase bordures (engins arrêtés),
 - Phase livraison (mini-pelle immobilisée ou éloignée),
 - Phase compactage (zone fermée aux tiers).
- “Fenêtre de livraison” : circulation piétons interrompue localement si nécessaire, avec signaleur.

Organisation humaine :

- Désigner des rôles :
 - opérateur mini-pelle,
 - signaleur pour camion (si manœuvre) et éventuellement guide mini-pelle (si nécessaire),
 - référent “accès tiers” pendant les phases critiques.
- Rappeler la règle : “un seul donneur d'ordre” pour guider (éviter consignes contradictoires).

Prévention EPI :

- Règle simple : pas d'EPI = pas d'accès zone de travail.
- Contrôle “au démarrage + après pause + changement de phase”.
- Vérification de la disponibilité et état des EPI (stock de bouchons/casques/lunettes).

Point clé : la réponse attendue montre une réduction du risque à la source par l'organisation et le balisage (EPC), avant de compter sur les EPI.

4. Contrôler l'état fonctionnel et la conformité (matériels, EPC, EPI)

4.1 Mini-pelle – points de contrôle attendus (avant reprise)

- Avertisseur sonore et gyrophare fonctionnels.

-
- Visibilité cabine : vitres propres, rétros en place, absence d'obstacle.
 - Ceinture de sécurité.
 - Contrôle visuel fuites (hydraulique), état flexibles.
 - Attache/godet : axes, verrouillage, jeu anormal.
 - Chenilles : état, tension, absence d'élément bloquant.
 - Test commandes : mouvements fluides, arrêt d'urgence/arrêt moteur.
 - Zone de travail : stabilité du sol, absence d'obstacles, distances dégagées.

Conduite à tenir si anomalie :

- Anomalie critique (sécurité) : arrêt/consignation, matériel isolé, réparation ou remplacement, information hiérarchie.
- Anomalie mineure : noter, surveiller, planifier correction.

4.2 Plaque vibrante

- Carter/protections, état poignée, absence de fuite carburant, dispositif arrêt, contrôle de fonctionnement.
- Conditions d'usage : surface adaptée, zone dégagée, pas de tiers à proximité.

4.3 EPC (balisage)

- Continuité du balisage, lisibilité, solidité (rubalise fixée, barrières stables).
- Signalisation adaptée : interdiction, déviation, danger engins.
- Couloir piéton : largeur suffisante, sans obstacle, stable.

4.4 EPI

- Adéquation aux tâches :
 - Casque : proximité engin / manutentions,
 - Haute visibilité : circulation/engins,
 - Chaussures S3 : chantier,
 - Gants : manutentions/bordures,
 - Lunettes : projections/découpe,
 - Protections auditives : compactage/bruit,
 - Masque anti-poussières si poussières significatives (selon conditions).
- Contrôle de port effectif + état (EPI endommagé = remplacement).

Quand alerter la hiérarchie (attendu) :

- Si refus répété de port des EPI malgré rappel.
- Si impossibilité de mettre en place un balisage satisfaisant (manque matériel) alors que tiers présents.
- Si anomalie critique sur mini-pelle ou incident / presque-accident.
- Si coactivité/livraison impose une modification substantielle de l'organisation (risque

élevé).

5. Formaliser un mini point sécurité (traçabilité)

Attendus – contenu du suivi :

- Faits : ce qui a été observé (tiers dans zone engin, balisage partiel, EPI incomplets).
- Évaluation risque : gravité/probabilité, justification.
- Décisions : arrêt temporaire, balisage renforcé, déviation piétons, rôle signaleur, séquençement des phases.
- Responsables : qui fait quoi (chef d'équipe, opérateur, signaleur).
- Échéances : immédiat / avant livraison / avant compactage.
- Contrôles : mini-pelle vérifiée, EPC posé, EPI portés, affichage posé.
- Alerte hiérarchie : oui/non + motif.
- Signature ou validation (si procédure interne).

Modalité :

- Support simple : fiche de visite / journal de chantier / message interne + photo du balisage si possible (preuve).
- Moment : avant reprise + après livraison (2 points clés).

C) Corrigé des annexes (propositions de remplissage)

Annexe 1 – Fiche d'observation sécurité (exemples de lignes attendues)

Situation observée	Risque	G	P	Mesure immédiate	Mesure préventive/organisation	Resp.	Échéance
Ouvriers à < 3 m zone giration mini-pelle	Heurt/écrasement	E	E	Stop évolution, repositionner ouvriers hors zone	Définir zone engin + séquence "engins seuls"	Chef équipe	Immédiat
Balisage partiel (cônes)	Intrusion tiers / collision	E	E	Mettre barrières/rubalise + panneaux	Cheminement piétons dévié permanent	Vous + équipe	Immédiat
Tiers traverse près engin	Accident grave	E	E	Arrêt machine, orienter tiers	Information résidents + zone interdite	Chef équipe	Immédiat
EPI incomplets (casque,	Choc / surdité / projection	M/E	M/E	Exiger port EPI avant reprise	Contrôle EPI à chaque	Chef équipe	Immédiat

Situation observée	Risque	G	P	Mesure immédiate	Mesure préventive/orga	Resp.	Échéance
auditif)					a phase + stock EPI		
Livraison imminente	Collision camion/piétons		M/E	Définir zone livraison + signaleur	Planifier fenêtre livraison + arrêt piétons local	Vous	Avant livraison

(Notation G/P : Gravité / Probabilité)

Annexe 2 – Plan de balisage (éléments attendus)

- Zone engin fermée (barrières/rubalise continue) + panneau “chantier interdit”.
- Cheminement piétons dévié, matérialisé, avec point de passage sécurisé vers entrée immeuble.
- Zone livraison matérialisée (arrêt camion) + signaleur positionné.
- Zone stockage en retrait des circulations.
- Lieu de brief (point fixe visible).

Annexe 3 – Checklist mini-pelle (exemple)

- Avertisseur : OK ; Gyrophare : OK ; Rétros : OK ; Ceinture : OK.
- Flexibles : OK (pas de fuite) ; Godet/attache : OK ; Chenilles : OK.
- Zone de travail : NOK (tiers + ouvriers trop proches) ? action : balisage + évacuation zone.
(Important : même si la mini-pelle est “fonctionnelle”, on peut mettre “NOK” sur “zone de travail dégagée”).

Annexe 4 – Registre EPI (exemples attendus) Tâche : conduite mini-pelle / guidage

- Risques : heurt/écrasement, projections, bruit.
- EPI : casque, hi-vis, chaussures S3, gants ; lunettes si projections ; auditif selon bruit.
- Contrôle : chef d'équipe avant démarrage + après pause.
- Écart : casque manquant ? arrêt activité + mise en conformité.

Tâche : compactage plaque vibrante

- Risques : bruit, vibrations, projections.
 - EPI : auditif obligatoire + lunettes + gants + chaussures.
 - Contrôle : avant phase compactage.
-

Annexe 5 – Brief sécurité (exemple de texte court) “On stoppe la mini-pelle 5 minutes le temps de sécuriser. Personne dans la zone de giration : distance mini 5 m, sauf si guidage indispensable avec un seul guide visible et hors trajectoire. Balisage continu : zone engin interdite au public, cheminement piétons dévié et signalé. EPI obligatoires dès maintenant : casque, chaussures, hi-vis, gants ; lunettes si projections ; protections auditives pour compactage. À l’arrivée du camion : mini-pelle immobilisée, signaleur désigné, piétons stoppés le temps de la manœuvre. Si un tiers s’approche : arrêt machine immédiat et orientation.”

Annexe 6 – Compte-rendu (exemple)

- Observé : tiers en proximité engin + balisage partiel + EPI incomplets.
- Décidé : arrêt temporaire, zonage, déviation piétons, renforcement balisage, brief sécurité, contrôle EPI.
- Contrôles : mini-pelle OK, zone de travail sécurisée, EPI conformes avant reprise.
- À suivre : contrôle après livraison + rappel consignes à chaque changement de phase.
- Alerte hiérarchie : oui si manque matériel de balisage ou refus EPI ; sinon non.

D) Ce qui ferait perdre des points (erreurs typiques)

- Continuer la mini-pelle “en l’état” en comptant seulement sur la vigilance.
- Proposer uniquement des EPI sans renforcer l’EPC (balisage/zones).
- Oublier les tiers/usagers (résidence occupée) et l’entrée d’immeuble.
- Ne pas traiter la livraison comme une phase à risque distincte (manœuvres camion).
- Ne pas prévoir de traçabilité (compte-rendu, fiche d’écarts, responsables/échéances).
- Donner des consignes trop générales (“faire attention”) sans mesures concrètes (zonage, distances, rôles, arrêt/reprise).

Évaluation et corrigé – Suivi de chantier

Étude de cas – Suivi de chantier : mise en sécurité des personnes, des tiers et des biens

Focus : mini-pelle, camion-benne, EPC et EPI

A) Titre et contexte

Contexte professionnel

Vous êtes technicien supérieur en aménagements paysagers. Votre hiérarchie vous délègue le suivi régulier d'un chantier d'aménagement paysager situé sur un espace public de proximité. À ce titre, vous devez :

- communiquer les objectifs, les consignes d'exécution et les règles de sécurité ;
- identifier les risques liés à la sécurité des personnes, des tiers et des biens ;
- vérifier l'état fonctionnel et la conformité des matériels, machines et équipements ;
- organiser la coordination des interventions ;
- veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité sur le chantier ;
- rendre compte à votre supérieur hiérarchique en cas d'écart significatif ou de risque non maîtrisé.

Environnement de travail

Le chantier se déroule en extérieur, à proximité d'un cheminement piéton reliant un parking à une salle polyvalente. Le site reste partiellement accessible aux usagers. L'intervention du jour comprend une séquence de terrassement léger, l'évacuation de déblais et la préparation d'une zone destinée à recevoir des bordures et un revêtement stabilisé. La météo annonce un épisode pluvieux en fin de matinée.

B) Données dossier

Élément	Informations utiles au suivi
Nature du chantier	Réaménagement paysager d'un parvis : décaissement localisé, évacuation de déblais, mise en forme, préparation avant pose de bordures
Zone d'intervention	Espace semi-ouvert, proximité d'un cheminement piéton, accès ponctuel de riverains et d'usagers
Équipe	1 conducteur de mini-pelle, 2 ouvriers dans la zone de travail, 1 ouvrier chargé du guidage ponctuel et de l'approvisionnement
Matériels mobilisés	Mini-pelle 2,5 T, camion-benne, compacteur, outillage manuel
EPC prévus	Balisage temporaire, rubalise, cônes, barrières mobiles, signalisation d'interdiction d'accès
EPI attendus	Chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants, casque selon tâche, protections auditives pour certaines séquences
Points de vigilance	Coactivité engin/piétons, manœuvres du camion-benne, proximité entre mini-pelle et ouvriers, stabilité de la zone, maintien du balisage
Aléas possibles	Sol rendu glissant par la pluie, recul difficile du camion, affaissement localisé, non-respect partiel des EPI, intrusion de tiers

Élément	Informations utiles au suivi
Exigences de qualité	Sécurité du chantier, respect de la zone de travail, absence de dégradation des abords, traçabilité des observations et des décisions

Situations à risques plausibles observables sur site

- Le balisage installé au démarrage laisse un passage latéral insuffisamment fermé.
- Un ouvrier intervient trop près de la mini-pelle pour ajuster des repères au sol.
- Le camion-benne doit reculer près d'un accès piéton.
- Un des ouvriers ne porte pas ses protections auditives alors que le compacteur doit être utilisé.
- La pluie annoncée risque de rendre le sol plus glissant et de réduire la visibilité.

C) Problématique – déclencheur

En début de matinée, vous constatez les éléments suivants :

- le balisage est en place mais un accès latéral reste partiellement ouvert ;
- deux ouvriers se tiennent à proximité immédiate de la mini-pelle pour accélérer le réglage de la zone ;
- le chauffeur du camion-benne annonce une manœuvre de recul sur une zone où des tiers peuvent circuler ;
- un écart de port d'EPI est relevé ;
- la météo se dégrade plus vite que prévu, avec un risque de pluie dans l'heure.

Objectif : Vous devez sécuriser les personnes, les tiers et les biens tout en maintenant une organisation cohérente du chantier. Vous devez décider des mesures immédiates, organiser les contrôles, formaliser les consignes et déterminer les conditions d'alerte de votre hiérarchie.

D) Travail demandé aux apprenants

1. Repérer et hiérarchiser les risques

À partir du contexte et du déclencheur :

- listez les risques liés à la mini-pelle, au camion-benne, au compacteur, au balisage, aux EPI, à la présence de tiers et à la météo ;
- distinguez les risques pour les personnes, les tiers et les biens ;
- hiérarchisez-les à l'aide d'une appréciation qualitative de gravité et de probabilité.

2. Rédiger un brief sécurité

Rédigez un brief sécurité court à destination de l'équipe, en intégrant :

- les objectifs de la séquence ;
- les consignes d'exécution ;
- les règles de sécurité ;
- les exigences en matière d'EPC et d'EPI ;
- les modalités de circulation des personnes et des engins ;
- la conduite à tenir en cas d'aléa ou de présence d'un tiers dans la zone.

3. Proposer les mesures immédiates et l'organisation à mettre en place

Indiquez :

- les mesures immédiates à prendre avant tout redémarrage ;
- les décisions d'organisation à prendre pendant la séquence ;
- les points de contrôle à prévoir ;
- les modalités de coordination entre mini-pelle, camion-benne, ouvriers et circulation des tiers.

4. Contrôler l'état fonctionnel et la conformité des matériels

Précisez ce que vous vérifiez sur :

- la mini-pelle ;
- le camion-benne ;
- le compacteur ;
- le balisage et la signalisation.

Indiquez la conduite à tenir en cas d'anomalie.

5. Formaliser le suivi et l'alerte

Proposez :

- un mini support de suivi sécurité ;
- les informations à tracer ;
- les situations qui justifient une alerte à la hiérarchie ;
- une ou deux propositions d'amélioration de la qualité de l'organisation du chantier.

E) Annexes à compléter

Annexe 1 – Fiche d'observation sécurité

Situation observée	Risque (personnes / tiers / biens)	Gravité (F/M/E)	Probabilité (F/M/E)	Mesure immédiate	Prévention / organisation	Responsable	Échéance
--------------------	------------------------------------	-----------------	---------------------	------------------	---------------------------	-------------	----------

Annexe 2 – Brief sécurité (checklist courte)

- Objectifs de la séquence :
- Consignes d'exécution :
- Règles de sécurité :
- EPC à vérifier :
- EPI à contrôler :
- Modalités de circulation des engins :
- Modalités de circulation des piétons / tiers :
- Point météo :
- Conditions d'arrêt ou d'alerte :

Annexe 3 – Compte-rendu court

- Date :
- Chantier :
- Présents :
- 1) Point sécurité :
- 2) Risques identifiés :
- 3) Mesures immédiates prises :
- 4) Ajustements organisationnels :
- 5) Contrôles réalisés :
- 6) Aléas et décisions :
- 7) Points à suivre :
- 8) Alerte hiérarchie (oui/non) – motif :

Corrigé

1) Repérer et hiérarchiser les risques

1.1 Liste des risques attendus

Balisage partiellement ouvert
Risque d'intrusion d'un tiers ou d'un salarié dans la zone de travail. Exposition directe à l'engin ou à une manœuvre de camion. Risque de non-maîtrise des accès.

Mini-pelle et ouvriers trop proches
Risque de heurt, d'écrasement, de mouvement non anticipé, de mauvaise coordination gestuelle. Risque également pour les biens si l'outil ou le godet endommage des éléments déjà implantés ou les abords.

Manœuvre du camion-benne à proximité d'un accès piéton
Risque pour les tiers et les salariés. Risque de collision, d'écrasement ou de dégradation d'éléments du site.

Écart de port d'EPI
Risque accru de blessure. Non-respect des consignes et difficulté de management si l'écart n'est pas corrigé immédiatement.

Utilisation du compacteur Risque de bruit, de vibration, de mauvaise maîtrise de la zone proche. Besoin de protections adaptées et de délimitation claire.

Pluie imminente Risque de glissade, perte d'adhérence, baisse de visibilité, qualité d'exécution dégradée, risque sur la stabilité des circulations et des manœuvres.

Biens et abords du chantier Risque de dégradation des bordures existantes, des revêtements, du mobilier ou des matériaux stockés si la circulation et le stockage sont mal organisés.

1.2 Hiérarchisation qualitative – exemple attendu

Risque	Catégorie	Gravité	Probabilité	Justification
Accès latéral mal fermé	Personnes / tiers	Élevée	Élevée	Risque immédiat d'intrusion dans la zone de travail
Ouvriers trop proches de la mini-pelle	Personnes / biens	Élevée	Moyenne à élevée	Coactivité directe avec l'engin
Recul du camion-benne près du passage piéton	Personnes / tiers / biens	Élevée	Moyenne	Manœuvre sensible sur zone semi-ouverte
Non-port d'un EPI	Personnes	Moyenne à élevée	Moyenne	Écart constaté dès le démarrage
Pluie et sol glissant	Personnes / biens	Moyenne	Moyenne	Risque évolutif mais plausible rapidement
Utilisation du compacteur sans contrôle renforcé	Personnes	Moyenne	Moyenne	Séquence bruyante et potentiellement mal maîtrisée

2) Brief sécurité à communiquer

2.1 Contenu attendu

Objectifs Sécuriser les salariés, les tiers et les biens ; maîtriser les accès ; assurer une exécution conforme et organisée de la séquence.

Consignes d'exécution Aucune intervention ne débute tant que le balisage n'est pas entièrement repris. Les ouvriers n'entrent pas dans la zone d'évolution de la mini-pelle sans consigne explicite. Les manœuvres du camion sont encadrées et annoncées. Les tâches sont effectuées par zones définies.

Règles de sécurité Respect immédiat et strict des consignes. Aucun écart d'EPI toléré. Vigilance renforcée sur les déplacements, la proximité des engins et la circulation des tiers.

EPCBalisage renforcé, fermeture de l'accès latéral, signalisation visible, contrôle du maintien du balisage pendant toute la séquence.

EPIChaussures, gilet, gants obligatoires ; protections auditives à porter lors de l'usage du compacteur ; autres équipements selon tâche.

Circulation engins / personnesSéparation stricte des flux. Un seul référent de guidage pour la manœuvre du camion. Aucun salarié à pied dans l'angle de manœuvre.

TiersSurveillance de l'accès public. Si un tiers se présente, arrêt ou suspension locale de la manœuvre selon la situation.

MétéoRéévaluation à mi-séquence. Si le sol devient trop glissant ou si la visibilité devient insuffisante, adaptation ou interruption partielle.

Alerte hiérarchiqueEn cas de dysfonctionnement matériel, de risque non maîtrisé, d'intrusion répétée de tiers, d'écart grave de sécurité ou de réorganisation importante.

3) Mesures immédiates et organisation

3.1 Mesures immédiates

- Arrêt du lancement de la séquence tant que le balisage n'est pas complété.
- Fermeture immédiate de l'accès latéral mal sécurisé.
- Remise en conformité immédiate de l'ouvrier ne portant pas l'EPI requis.
- Éloignement des ouvriers de la zone d'évolution de la mini-pelle.
- Brief sécurité avant redémarrage.
- Désignation d'un salarié pour le guidage et la surveillance de la manœuvre du camion-benne.
- Vérification rapide des conditions de sol et de circulation avant reprise.

3.2 Organisation pendant la séquence

- Définir une zone d'évolution de la mini-pelle interdite aux ouvriers non concernés.
- Définir une zone de circulation du camion et un point de guidage unique.
- Décaler certaines tâches manuelles hors de la zone engin pendant les manœuvres.
- Maintenir un contrôle régulier du balisage.
- Prévoir un point météo en milieu de matinée.
- Ranger et stabiliser les zones de stockage pour éviter chutes et dégradations.

3.3 Points de contrôle

- Avant démarrage : EPC, EPI, état matériel, organisation des flux.
- Pendant la séquence : maintien du balisage, respect des zones, contrôle de la

circulation, évolution météo.

- En fin de séquence : état des abords, traçabilité, bilan des écarts et corrections.

4) Contrôles matériels et conformité

4.1 Mini-pelle

Il faut vérifier :

- l'état fonctionnel général ;
- l'absence d'anomalie apparente ;
- la cohérence entre le matériel mobilisé et la tâche prévue ;
- la possibilité d'utiliser l'engin en sécurité dans la zone concernée ;
- l'adéquation entre l'opérateur et la mission confiée.

Conduite à tenir en cas d'anomalie : Arrêt immédiat, mise à l'écart, non-utilisation, traçabilité, information à la hiérarchie si l'impact est significatif.

4.2 Camion-benne

Il faut vérifier :

- la faisabilité de la manœuvre sur site ;
- la lisibilité de la zone de recul ;
- l'organisation du guidage ;
- l'absence d'obstacle ou de tiers dans la trajectoire.

En cas d'anomalie : Suspension de la manœuvre, réorganisation des accès, modification du mode opératoire.

4.3 Compacteur

Il faut vérifier :

- l'adéquation à la tâche ;
- la sécurité de la zone d'emploi ;
- les EPI associés à la séquence ;
- la coordination avec les autres tâches.

4.4 Balisage et signalisation

Il faut vérifier :

- la continuité du balisage ;
- la fermeture réelle des accès ;

- la visibilité de la signalisation ;
- l'adaptation du dispositif aux tiers et aux flux présents.

5) Suivi, traçabilité et alerte

5.1 Ce qu'il faut tracer

- risques observés ;
- écarts constatés ;
- mesures immédiates décidées ;
- contrôles effectués ;
- météo et impact éventuel ;
- anomalies matérielles ;
- décisions de maintien, d'ajustement ou d'arrêt ;
- destinataire de l'information transmise.

5.2 Situations justifiant une alerte hiérarchique

- dysfonctionnement matériel important ;
- impossibilité de sécuriser durablement l'accès des tiers ;
- incident ou quasi-incident ;
- répétition d'un non-respect des consignes ;
- nécessité de modifier fortement l'organisation prévue ;
- dégradation météo rendant la poursuite hasardeuse.

5.3 Contribution à l'amélioration de la qualité

- formaliser un point sécurité systématique avant chaque séquence avec engin ;
- renforcer la procédure de contrôle des accès sur les chantiers semi-ouverts ;
- prévoir une fiche courte de vérification EPC/EPI/météo ;
- améliorer l'anticipation des flux piétons lors des manœuvres ;
- capitaliser le retour d'expérience pour les chantiers suivants.

Annexes corrigées

Annexe 1 – Fiche d'observation sécurité (exemple rempli)

Situation observée	Risque	Gravité	Probabilité	Mesure immédiate	Prévention / organisation	Responsable	Échéance
Accès latéral partiellement ouvert	Tiers / salariés	E	E	Fermeture immédiate	Renforcer balisage et contrôle visuel régulier	Technicien supérieur	Immédiat
Ouvriers trop proches de la mini-pelle	Personnes / biens	E	M/E	Éloignement et arrêt temporaire	Définition stricte des zones d'évolution	Technicien + conducteur	Immédiat
Recul	Personnes	E	M	Suspendre	Désigner	Technicien	Avant

Situation observée	Risque	Gravité	Probabilité	Mesure immédiate	Prévention / organisation	Responsabilité	Échéance
camion près du passage piéton Ouvrier sans protection auditive	/ tiers / biens Personnes	M	M	la manœuvre sans guidage Mise en conformité	un guide unique et bloquer le flux piéton Contrôle du port des EPI avant chaque séquence	supérieur Chef d'équipe	manœuvre Immédiat
Pluie annoncée	Personnes / biens	M	M	Réévaluation de l'opportunité	Point météo et adaptation des tâches	Technicien supérieur	Milieu de matinée

Annexe 2 – Brief sécurité (corrigé)

- **Objectifs de la séquence** : Sécuriser les personnes, les tiers et les biens, maintenir une organisation cohérente, exécuter les tâches sans exposition inutile au risque.
- **Consignes d'exécution** : Le balisage doit être complet avant reprise. Les ouvriers restent hors zone d'évolution de la mini-pelle. Les manœuvres du camion se font uniquement sur consigne et avec guidage.
- **Règles de sécurité** : Respect intégral des consignes. Aucun écart EPI. Arrêt immédiat en cas de situation non maîtrisée.
- **EPC à vérifier** : Fermeture de l'accès latéral, visibilité de la signalisation, maintien du balisage pendant toute la séquence.
- **EPI à contrôler** : Chaussures, gilet, gants, protections auditives pour la phase compacteur.
- **Modalités de circulation des engins** : Un seul guide pour le camion. Zone engin interdite à pied pendant les manœuvres.
- **Modalités de circulation des piétons / tiers** : Surveillance active des accès. Suspension locale si un tiers s'engage dans la zone sensible.
- **Point météo** : Réévaluation en cours de matinée. Ajustement ou arrêt partiel si les conditions se dégradent.
- **Conditions d'arrêt ou d'alerte** : Dysfonctionnement matériel, impossibilité de sécuriser l'accès, quasi-incident, météo défavorable, non-respect grave des consignes.

Annexe 3 – Compte-rendu court (corrigé)

- **Date** :
- **Chantier** : Réaménagement du parvis
- **Présents** : conducteur mini-pelle, 3 ouvriers, chauffeur camion-benne
- **1) Point sécurité** : accès latéral insuffisamment sécurisé au démarrage ; vigilance forte sur coactivité engin/piétons.
- **2) Risques identifiés** : proximité ouvriers/mini-pelle, recul camion près du cheminement piéton, écart EPI, pluie imminente.
- **3) Mesures immédiates prises** : fermeture de l'accès, brief sécurité, correction EPI, suspension temporaire des manœuvres.

-
- **4) Ajustements organisationnels** : zones redéfinies, guidage camion confié à un seul salarié, éloignement des tâches manuelles pendant les manœuvres.
 - **5) Contrôles réalisés** : balisage, EPI, faisabilité des circulations, contrôle visuel des matériels.
 - **6) Aléas et décisions** : point météo programmé ; adaptation des tâches si sol dégradé.
 - **7) Points à suivre** : maintien du balisage, respect durable des consignes, conditions de sol.
 - **8) Alerte hiérarchie** : non à ce stade ; oui si aggravation météo, incident matériel ou accès tiers non maîtrisé.

Étude de cas – Suivi de chantier : mise en sécurité des personnes, des tiers et des biens

Focus : mini-pelle, camion-benne, EPC et EPI

Sommaire

- A) Titre et contexte
- B) Données dossier
- C) Problématique – déclencheur
- D) Travail demandé aux apprenants
- E) Annexes à compléter
- Corrigé

A) Titre et contexte

Contexte professionnel

Vous êtes technicien supérieur en aménagements paysagers. Votre hiérarchie vous délègue le suivi régulier d'un chantier d'aménagement paysager situé sur un espace public de proximité. À ce titre, vous devez :

- communiquer les objectifs, les consignes d'exécution et les règles de sécurité ;
- identifier les risques liés à la sécurité des personnes, des tiers et des biens ;
- vérifier l'état fonctionnel et la conformité des matériels, machines et équipements ;
- organiser la coordination des interventions ;
- veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité sur le chantier ;
- rendre compte à votre supérieur hiérarchique en cas d'écart significatif ou de risque non maîtrisé.

Environnement de travail

Le chantier se déroule en extérieur, à proximité d'un cheminement piéton reliant un parking à une salle polyvalente. Le site reste partiellement accessible aux usagers. L'intervention du jour comprend une séquence de terrassement léger, l'évacuation de déblais et la préparation d'une zone destinée à recevoir des bordures et un revêtement stabilisé. La météo annonce un épisode pluvieux en fin de matinée.

B) Données dossier

Élément	Informations utiles au suivi
Nature du chantier	Réaménagement paysager d'un parvis : décaissement localisé, évacuation de déblais, mise en forme, préparation avant pose de bordures
Zone d'intervention	Espace semi-ouvert, proximité d'un cheminement piéton, accès ponctuel de riverains et d'usagers
Équipe	1 conducteur de mini-pelle, 2 ouvriers dans la zone de travail, 1 ouvrier chargé du guidage ponctuel et de l'approvisionnement
Matériels mobilisés	Mini-pelle 2,5 T, camion-benne, compacteur, outillage manuel
EPC prévus	Balisage temporaire, rubalise, cônes, barrières mobiles, signalisation d'interdiction d'accès
EPI attendus	Chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants, casque selon tâche, protections auditives pour certaines séquences
Points de vigilance	Coactivité engin/piétons, manœuvres du

Élément	Informations utiles au suivi
	camion-benne, proximité entre mini-pelle et ouvriers, stabilité de la zone, maintien du balisage
Aléas possibles	Sol rendu glissant par la pluie, recul difficile du camion, affaissement localisé, non-respect partiel des EPI, intrusion de tiers
Exigences de qualité	Sécurité du chantier, respect de la zone de travail, absence de dégradation des abords, traçabilité des observations et des décisions

Situations à risques plausibles observables sur site

- Le balisage installé au démarrage laisse un passage latéral insuffisamment fermé.
- Un ouvrier intervient trop près de la mini-pelle pour ajuster des repères au sol.
- Le camion-benne doit reculer près d'un accès piéton.
- Un des ouvriers ne porte pas ses protections auditives alors que le compacteur doit être utilisé.
- La pluie annoncée risque de rendre le sol plus glissant et de réduire la visibilité.

C) Problématique – déclencheur

En début de matinée, vous constatez les éléments suivants :

- le balisage est en place mais un accès latéral reste partiellement ouvert ;
- deux ouvriers se tiennent à proximité immédiate de la mini-pelle pour accélérer le réglage de la zone ;
- le chauffeur du camion-benne annonce une manœuvre de recul sur une zone où des tiers peuvent circuler ;
- un écart de port d'EPI est relevé ;
- la météo se dégrade plus vite que prévu, avec un risque de pluie dans l'heure.

Objectif : Vous devez sécuriser les personnes, les tiers et les biens tout en maintenant une organisation cohérente du chantier. Vous devez décider des mesures immédiates, organiser les contrôles, formaliser les consignes et déterminer les conditions d'alerte de votre hiérarchie.

D) Travail demandé aux apprenants

1. Repérer et hiérarchiser les risques (voir l'annexe 1)

À partir du contexte et du déclencheur, complétez **l'annexe 1 – Fiche d'observation sécurité** :

- listez les risques liés à la mini-pelle, au camion-benne, au compacteur, au balisage, aux EPI, à la présence de tiers et à la météo ;
- distinguez les risques pour les personnes, les tiers et les biens ;
- hiérarchisez-les à l'aide d'une appréciation qualitative de gravité et de probabilité ;
- indiquez pour chaque situation la mesure immédiate, la prévention à mettre en place, le responsable et l'échéance.

2. Rédiger un brief sécurité (voir l'annexe 2)

Rédigez le brief sécurité à destination de l'équipe en complétant **l'annexe 2 – Brief sécurité** .

3. Proposer les mesures immédiates et l'organisation à mettre en place (annexe 1 et annexe 3)

- les mesures immédiates à prendre avant tout redémarrage ;
- les décisions d'organisation à prendre pendant la séquence ;
- les points de contrôle à prévoir ;
- les modalités de coordination entre mini-pelle, camion-benne, ouvriers et circulation des tiers.

4. Contrôler l'état fonctionnel et la conformité des matériels (annexe 3)

Précisez ce que vous vérifiez sur la mini-pelle, le camion-benne, le compacteur, le balisage et la signalisation. Indiquez aussi la conduite à tenir en cas d'anomalie.

5. Formaliser le suivi et l'alerte (voir l'annexe 3)

Complétez **l'annexe 3 – Compte-rendu court**.

E) Annexes à compléter

Annexe 1 – Fiche d'observation sécurité

Situation observée	Risque (personnes / tiers / biens)	Gravité (F/M/E)	Probabilité (F/M/E)	Mesure immédiate	Prévention / organisation	Responsable	Échéance
--------------------	------------------------------------	-----------------	---------------------	------------------	---------------------------	-------------	----------

[Retour aux questions](#)

Annexe 2 – Brief sécurité

- Objectifs de la séquence :
- Consignes d'exécution :
- Règles de sécurité :
- EPC à vérifier :
- EPI à contrôler :
- Modalités de circulation des engins :
- Modalités de circulation des piétons / tiers :
- Point météo :
- Conditions d'arrêt ou d'alerte :

[Retour aux questions](#)

Annexe 3 – Compte-rendu court

- Date :
- Chantier :
- Présents :
- 1) Point sécurité :
- 2) Risques identifiés :
- 3) Mesures immédiates prises :
- 4) Ajustements organisationnels :
- 5) Contrôles réalisés :
- 6) Aléas et décisions :
- 7) Points à suivre :
- 8) Alerte hiérarchie (oui/non) – motif :

[Retour aux questions](#)

Corrigé

1) Repérer et hiérarchiser les risques

Exemples attendus

Balisage partiellement ouvert : risque d'intrusion d'un tiers ou d'un salarié dans la zone de travail.

Ouvriers trop proches de la mini-pelle : risque de heurt, d'écrasement ou de mauvaise coordination.

Recul du camion-benne près du passage piéton : risque pour les tiers et les salariés.

Écart de port d'EPI : risque accru de blessure et non-respect des consignes.

Utilisation du compacteur : risque lié au bruit et à la proximité de la zone de travail.

Pluie imminente : risque de glissade, de perte d'adhérence et de baisse de visibilité.

Risque	Catégorie	Gravité	Probabilité	Justification
Accès latéral mal fermé	Personnes / tiers	Élevée	Élevée	Intrusion possible dans la zone de travail
Ouvriers trop proches de la mini-pelle	Personnes / biens	Élevée	Moyenne à élevée	Coactivité directe avec l'engin
Recul du camion-benne	Personnes / tiers / biens	Élevée	Moyenne	Manœuvre sensible sur zone semi-ouverte
Non-port d'un EPI	Personnes	Moyenne à élevée	Moyenne	Écart constaté au démarrage
Pluie et sol glissant	Personnes / biens	Moyenne	Moyenne	Risque évolutif mais probable
Utilisation du compacteur	Personnes	Moyenne	Moyenne	Séquence bruyante et à surveiller

2) Brief sécurité à communiquer

Le brief doit rappeler les objectifs de la séquence, les consignes d'exécution, les règles de sécurité, les EPC et EPI à contrôler, les modalités de circulation des engins et des personnes, ainsi que la conduite à tenir en cas d'aléa ou de présence d'un tiers.

3) Mesures immédiates et organisation

- compléter immédiatement le balisage ;
- éloigner les ouvriers de la zone d'évolution de la mini-pelle ;
- remettre en conformité l'ouvrier qui ne porte pas l'EPI requis ;
- désigner un guide pour la manœuvre du camion-benne ;
- contrôler les conditions de sol et adapter l'organisation si la pluie s'intensifie.

4) Contrôles matériels et conformité

Il faut vérifier l'état général de la mini-pelle, la faisabilité de la manœuvre du camion-benne, la sécurité d'emploi du compacteur, ainsi que la continuité et la visibilité du balisage. En cas d'anomalie, l'utilisation doit être suspendue et la hiérarchie informée si nécessaire.

5) Suivi, traçabilité et alerte

Le suivi doit faire apparaître les risques observés, les écarts constatés, les mesures prises, les contrôles réalisés, les aléas éventuels et les décisions d'adaptation. Une alerte hiérarchique est justifiée en cas de risque non maîtrisé, d'incident, de dysfonctionnement matériel important ou de dégradation des conditions de sécurité.

[Retour en haut](#)